

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS

SIX MOIS : 6 FR. — UN AN : 10 FR.
(Etranger, port en sus)
(les abonnements se payent d'avance).

PARAIT LE MARDI ET LE VENDERDI

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. 14. — TUNIS
Les annonces sont reçues au bureau du journal et à l'Agence de Publicité, 9, rue Sadikia

INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne 0 40
Réclames » 0 60
Chronique locale » 1 50
(Payables d'avance)

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Regence de Tunis pendant l'année 1893.

Bourse de Paris

Cours du 19 avril 1893

| | |
|-----------------------------------------------------|--------|
| 3 0/0 | 96 65 |
| 4 1/2 0/0..... | 106 99 |
| Tunisienne 3 0/0..... | 481 00 |
| Monts-de Piété Tunisiens..... | 510 » |
| Crédit foncier de Tunisie..... | 300 » |
| Compagnie Algérienne..... | 477 » |
| Banque de Tunisie..... | 254 » |
| C ^o G ^o Transatlantique | 529 » |
| Gaz et eaux de Tunis..... | |
| Bone-Guelma..... | 710 » |

UN

Sauveur inattendu

C'est toujours d'un bon œil que l'on voit un homme comme Monsieur Thomson, reconnaître ses torts. Nous sommes maintenant convaincus que, si les efforts presque surhumains qu'il a faits pour nous ravir le droit d'introduire nos produits en franchise sur les marchés français avaient eu les résultats qu'il en attendait, il en serait aujourd'hui bourrelé de remords. En effet, nous apprenons que par un de ces mouvements qui se produisent généralement dans toute conscience droite à la suite d'une action équivoque, le député de Constantine, met le « National », journal qu'il dirige avec autorité et compétence à la disposition du Comité des fêtes (?). Il en publiera l'indéfinissable programme et, qui plus est, un de ses rédacteurs viendra dans nos murs pour transmettre jour par jour, au « National » les événements qui se produiront.

Le député Thomson nous prouve par cet acte, qu'il n'est plus un novice, et qu'il sait de quel côté il faut prendre le bâton englué, autour duquel s'enroule la politique, sans s'y coller les doigts.

Pour effacer la mauvaise impression que son intervention intempestive avait produite dans la colonie, lors de la discussion de la convention douanière, il veut bien s'occuper encore de nos affaires, mais cette fois, hâtons-nous de le dire, ce n'est plus en ennemi qu'il nous traite, c'est presque en protecteur. Le mouvement tournant qu'il vient d'exécuter, assez habilement, nous rapproche considérablement de lui. Cette demi-volte-face est à notre point de vue, un indice significatif de la nouvelle orientation qu'il entend suivre en ce qui concerne les affaires tunisiennes; d'ailleurs, qui sait, si ses projets d'avenir ne s'étendent pas vers un horizon beaucoup plus vaste que nous ne prévoyons, car en nous rappelant qu'il a été un de ceux sur lesquels le gouvernement français a jeté les yeux lorsqu'il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Massicault, il n'y a rien de bien extraordinaire que la Tunisie lui apparaisse plus digne d'intérêt.

Quoiqu'il en soit, puisqu'il arrive au milieu de nous comme un sauveur inattendu, cramponnons-nous aux pans de son habit, ne le lâchons plus, il peut, s'il le veut, nous rendre de grands services.

Laissons pour le moment reposer une question qui déjà a été agitée sans résultats, pour ne parler que d'un vœu

émis ces jours derniers par une de nos assemblées.

La Chambre d'Agriculture s'est émue un peu tardivement de la situation fâcheuse qui est faite aux colons qui distillent leur marc, ou leur mauvais vin; elle s'est enfin rendu compte, et pour cause, qu'il ne suffisait pas de faire des eaux-de-vie, mais qu'il fallait surtout les vendre. Lorsque, comme saint Thomas, elle a mis la main dessus, elle s'est écriée : « C'est ça ! nous sommes gorgés d'eau-de-vie, nous ne pouvons cependant pas la boire toute ! » Enfin, laissons le côté comique et occupons-nous du résultat final.

Donc, la Chambre d'Agriculture a émis un vœu tendant à ce que les eaux-de-vie de vin soient admises à pénétrer en France en franchise, ou tout au moins avec un tarif réduit. Ce vœu a été, sans aucun doute, transmis à M. le Résident général qui, à son tour, le transmettra au gouvernement français. C'est à cette dernière étape, à n'en pas douter, que le vœu, las de courir de bureau en bureau, s'arrêtera et se reposera de longs jours avant de se remettre en mouvement.

Eh ! bien, c'est ici que M. Thomson peut, non pas nous sauver, mais au moins nous être utile; qu'il prenne en mains cette affaire, qui n'est pas d'une grande importance, il est vrai, mais qui, résolue, satisferait pas mal d'intéressés. C'est si peu de chose, pour lui, qui a le pied dans tous les ministères, d'aller un peu secouer l'inertie ou l'indifférence de nos ministres. — Certes, nous n'ignorons pas la valeur et l'autorité d'un article du *National*, nous ne mettons pas en doute la réclame qu'il peut faire à la Tunisie, mais à côté de ce bienfait aléatoire, nous serions bien aise de voir son directeur procurer aux Tunisiens un tout petit peu de bien-être matériel et palpable.

C'est si facile pour M. Thomson.

Nous ne savons pourquoi le gouvernement a laissé subsister deux monopoles qui sont un véritable scandale.

Nous en parlerons plus amplement dans notre prochain numéro.

Le départ de M. Blondel

Mardi dernier, comme une trainée de poudre, le bruit se répandait en ville, en y causant une pénible impression, que M. Blondel, délégué à la Résidence générale était mis à la disposition du gouvernement français.

Déjà, dimanche, on s'était aperçu de quelque chose à la Goulette.

Bien qu'on nous ait farci la tête de mille histoires que nous avons oubliées, pourquoi le cacherions-nous ? Nous avons été, comme tout le monde, profondément ému en apprenant la disgrâce dont était l'objet celui qui a su grouper autour de M. Rouvier tous les Français de Tunisie et, nous l'avons sincèrement, nous regrettons vivement son départ car il était très affable et très avenant,

S'il l'avait voulu, M. Blondel aurait pu manœuvrer autrement qu'il ne l'a fait, laisser courir les choses comme elles étaient et alors M. Rouvier, au lieu d'arriver au milieu d'une colonie unie, pour le recevoir, serait tombé au milieu d'un champ de bataille, comme au temps de M. Massicault, de triste mémoire.

M. Blondel ne l'a pas fait pour son malheur.

On nous dit bien que M. Blondel part avec les meilleures notes, qu'il obtiendra, à bref délai, un poste important, c'est fort possible, mais il n'empêche que c'est un des fonctionnaires les plus sympathiques qu'il y ait en Tunisie qui s'en va, dont personne ne réclamait le changement et que ceux dont nous ne cessons de réclamer, depuis des années, la même mesure qui frappe le chargé d'affaires, restent à leurs postes et ne doivent, dit-on, même pas s'en aller.

On avouera que la colonie a lieu d'être surprise.

Nous souhaitons, pour M. Rouvier, qu'il n'ait pas à regretter l'acte qu'il vient d'accomplir, mais qu'il nous permette de lui dire que s'il avait entendu le langage tenu plusieurs fois par son chargé d'affaires, devant nous, il n'aurait jamais demandé son changement.

Tout dépendra du futur secrétaire d'ambassade, car M. Rouvier ignore, peut-être, que l'accès de son cabinet est assez difficile pour le commun des mortels, qu'il faut toujours attendre de longues heures son tour — et bien heureux quand il arrive le jour même — et que le public est plus habitué à aller chez le chargé d'affaires où on va sans cérémonie et sans avoir besoin de demander une audience pour l'approcher.

Nous ne laisserons pas partir M. Blondel sans lui exprimer tous les regrets que nous avons de le voir quitter de cette manière un pays d'où il ne devait s'en aller qu'avec le grade de ministre plénipotentiaire.

Encore un journal arabe. « El Zohra » qui nous lance des boulets dans les jambes !

Il appartient au gouvernement de surveiller de près ces petits journaux arabes et les supprimer au premier écart de plume.

Si les indigènes ont des réclamations à faire, ils n'ont qu'à s'adresser à la presse française qui s'empressera de publier leurs doléances. Nos critiques, même très violentes ne s'adresseront jamais à la France, mais à son personnel administratif, ce qui n'est pas du tout la même chose et ce à quoi ne font pas attention les rédacteurs indigènes.

Pourrait-on nous dire pourquoi les indigènes se permettent d'arracher les oliviers qui garnissent leurs propriétés ?

Qui leur donne donc cette autorisation ? Est-ce le service des forêts ou les Finances ?

Trouve-t-on par hasard, que la Tunisie est trop boisée, qu'on laisse ainsi arracher des arbres ?

Il faut avouer que la plupart des fonctionnaires du Protectorat ont été faits exprès pour ce pays.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

III

Dans notre dernier numéro nous avons dit que nous parlerions aujourd'hui de la nécessité d'un Consistoire israélite à Tunis.

Tout d'abord, on nous permettra de dire à M. Le Collu qu'il est susceptible. Son nom n'avait pas été cité, il n'avait donc pas à prendre les devants ni même les derrières pour faire savoir qu'il n'était pas l'auteur des articles sur l'Alliance Israélite, ni de près ou de loin l'inspirateur.

Je te crois mon ami et point n'était besoin de ta lettre, Le lecteur l'avait deviné de suite; ceci dit, revenons-en à notre « Consistoire » et à l'« Alliance ».

Nos deux articles sur cette question ont produit en ville une certaine émotion. On prévoit qu'aujourd'hui nous allons mettre en plein les pieds dans le plat et l'on a raison, nous voulons, cette fois-ci, arriver à une fin; c'est-à-dire à la création, qui s'impose, d'un Consistoire à Tunis.

On ne parle en ce moment, partout, dans les souks, dans les synagogues, les cafés, que de cette question et de la campagne que nous commençons en sa faveur et qui va faire rire jaunes quelques-uns de nos gros bonnets israélites, gros bonnets que l'on accuse, peut-être à tort, de s'opposer à la création du Consistoire que presque toute la population juive réclame.

Nous savons que, pour faire aboutir cette importante question, nous avons à lutter contre des hommes influents, mais peu nous chault, nous lutterons jusqu'au bout. Nous voulons le bien de la population, c'est pour elle que nous travaillons et rien ne nous arrêtera, pas plus M. Bourgel que les autres.

Ah ! c'est que la situation qu'ils occupent dans la communauté est lucrative en même temps qu'honorifique et l'esprit de lucre passe malheureusement toujours avant tout autre considération.

Et puis, qu'avons-nous à faire de ce caïd ? Nous le briserons s'il le faut, s'il s'oppose au vœu de toute la communauté. S'il est influent, il n'empêchera pas, pas plus que ses amis, que la lumière se fasse et que la vérité triomphe.

Jusqu'à ce jour la bande à Bourgel s'est opposée non seulement à la création d'un Consistoire mais encore à la construction d'une synagogue commune. Pourquoi cette opposition ? Evidemment parce que tout ce monde doit avoir un intérêt direct que les choses restent en l'état et qu'on ne puisse mettre le nez dans leurs petites affaires, leurs petites manigances.

Avec un Consistoire il n'est point de trafic possible, tandis qu'en ce moment... Celui qui donne sait où passe l'argent et le malheureux, comme disait Le Collu, s'en aperçoit davantage.

Que l'on regarde partout où il y a un Consistoire. Le nombre des mendiants juifs est très restreint et les malheureux n'ont pas besoin de se déranger; tous les juifs le président du Consistoire envoie par le « semmache », c'est-à-dire par le concierge de la synagogue,

un secours hebdomadaire à chaque famille pauvre et qui n'est pas de trois, six ou dix sous comme ici. L'organisation des Consistoires est si bien comprise qu'ils y a des employés — employés travaillant gratuitement, émpressons-nous de le dire — qui nous n'importe quel prétexte s'introduisent dans les familles nécessiteuses qui n'osent demander des secours et leur remettent discrètement soit une lettre, un paquet, renfermant quelque argent. On soutient l'ouvrier, on protège le commerçant gêné, on intervient dans les affaires de gros négociants au moment de la gêne. En un mot, c'est une association de secours mutuels où tout se passe en famille, sans bruit, sans scandale et surtout sans indiscretion, chose inconnue à Tunis.

(A suivre)

Y...

Le bruit court avec persistance que le lieutenant-colonel de Labonne, premier attaché militaire à la Résidence, après avoir obtenu sa mise à la retraite, qu'il a demandée, sera pourvu d'un haut emploi à la Résidence générale.

Nous aimons à espérer que ce bruit ne repose sur rien de sérieux et que M. Rouvier laissera tranquillement ce colonel aller goûter en paix au sein de sa famille, un repos qu'il a bien gagné après plus de quarante ans passés au service de la France.

Il y a assez de sinécures en ce pays qui grèvent lourdement et malheureusement le budget tunisien, aussi le besoin d'en créer une nouvelle pour ce *seagénéraire* ne se fait-il nullement sentir, pensons-nous.

Si, contre notre attente, ce colonel remuant était nommé, eh, bien ! nous amuserons un instant la galerie en mettant les pieds dans le plat.

M. le lieutenant-colonel de Labonne sera satisfait. Il verra bien qui rira le dernier.

Nous avons entre les mains une ordonnance d'un docteur en médecine français portant la mention : à prendre à la pharmacie K... (vous ne donnons que son initiale pour ne pas lui faire une réclame gratuite) rue de la Verrerie.

Ce docteur est tout à fait dans le train et bien de cette fin de siècle : le positif, il n'y a que ça !

Nous engageons nos lecteurs à se méfier des docteurs qui, à l'instar de celui auquel nous faisons allusion, vous engagent à vous servir chez le pharmacien un tel ou un tel : qu'ils se disent que cette recommandation est intéressée et qu'ils s'empressent de courir..... ailleurs.

Dans son assemblée générale du 14 courant, le *Syndicat Général Obligatoire des viticulteurs de Tunisie* a élu son bureau pour l'année 1893-1894.

Ont été nommés : MM. le commandant Gérodias, président ; Duvau, secrétaire général ; Fabre, trésorier ; de Carnières et Terras, *horresco referens* ! membres.

Feuilleton de la *Petite Tunisie*

— 26 —

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

(Suite)

Ce dont je m'étonne par exemple, c'est que les Infidèles, là où ils triomphent, grâce à une distraction du Dieu de Mohammed, et cette distraction devient fréquente, tolèrent magnaniment dans les Zaouiat, les Mdars et autres écoles d'ignorance et de fanatisme, l'enseignement public de ces maximes sanguinaires dirigées contre eux.

Pourquoi cette tolérance ? Et il y en a bien d'autres encore, Mékalleck. Peux-tu nier que votre Koran n'enseigne pas aussi les maximes suivantes :

Adoption et Naturalisation

(SUITE)

La naturalisation est demandée par catégories d'individus.

Les premiers obéissent à un sentiment très respectable. Des gens très malheureux dans leur pays ont été obligés de quitter la terre ingrate qui les a vu naître et qui leur refuse le morceau de pain nécessaire à l'existence. Poussés par le besoin, ils ont transporté leurs pénates dans une autre patrie. Après avoir quitté leur véritable mère qui leur refusait le sein, ils ont trouvé celle qui leur a donné ses mamelles remplies d'un lait généreux. Ils ont travaillé, ils ont vécu, ils sont sortis de la situation malheureuse d'autrefois, qui n'avait que deux issues : la mort ou la fuite. Ils ont mangé, ils se sont mariés, ils ont élevé leur famille, ils sont heureux. Qu'iraient-ils faire dans leur pays après tant d'années de séparation ? Qu'y trouveraient-ils d'ailleurs ? Qui les reconnaîtrait ? Ici, ils ont leurs enfants, leur bien, leurs occupations, leurs habitudes. Et puis ils sont attachés à cette terre à laquelle ils ont donné leur sueur et qui leur a donné son sang, le suc de ses plantes. Celui dont les ancêtres ont peut-être combattu la France, devient Français avec les mêmes droits que celui dont les ancêtres sont morts pour la France.

Pour montrer avec quelle prudence la loi a voulu sauvegarder les droits légitimes des membres d'une famille, il suffit simplement de citer l'article 343 du code civil :

« L'adoption n'est permise qu'aux personnes de l'un ou de l'autre sexe, âgés de plus de cinquante ans qui n'auraient, à l'époque de l'adoption, ni enfants ni descendants légitimes et qui auraient au moins quinze ans de plus que les individus qu'elles se proposent d'adopter. »

La première des conditions est donc que l'adopté ne viendra léser les droits de personne.

Les bienfaits continuels, marques de sympathie persistantes, attachent les individus aux individus par des liens que la loi reconnaît si toutefois les premières conditions sont remplies.

L'article 345 dit ceci : « La faculté d'adopter ne pourra être exercée qu'envers l'individu à qui l'on aura, dans sa minorité, et « pendant six ans au moins », fourni des secours et donné des soins non interrompus, « ou envers celui qui aurait « sauvé la vie à l'adoptant soit dans un « combat, soit en le sauvant des flammes « ou des flots. »

Ainsi la loi sur l'adoption exige des services les plus considérables, la preuve d'un dévouement absolu dans certaines circonstances.

La loi sur la naturalisation n'entre pas dans ces sérieuses considérations et n'impose pas de telles conditions.

Elle ne regarde pas si l'adopté, dans l'espèce, le naturalisé ne vient pas léser les intérêts des véritables ayant-droits elle n'exige pas de lui des preuves d'affection ou de dévouement. Il suffit simplement que celui qui demande les droits

O croyants, ne formez de liaisons intimes qu'entre vous ; les infidèles ne manqueraient pas de vous corrompre. Leur haine perce dans leurs paroles, mais ce que leurs cœurs recèlent est pis encore. — Si vous craignez Dieu, il vous défendra avec cinq mille hommes tout équipés contre les ennemis prêts à fondre contre vous. — Dieu taillera en pièces les infidèles, les culbutera, les dispersera. Qui-conque tournera le dos au jour du combat sera chargé de la colère de Dieu. Ce n'est pas vous qui tuez les infidèles, c'est Dieu. — Vingt croyants fermes terrasseront deux cents infidèles ; cent en mettront mille en fuite. — Les mois sacrés expirés, tuez les infidèles partout où vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les guettez-les, ne les laissez tranquilles que s'ils se convertissent.

— Laisse-moi, Sidi, grommela Mékalleck, citer ces paroles de la Soura V, verset 85 : « Sache que ceux qui nourrissent la haine la plus violente contre les vrais croyants sont les idolâtres ! Sache, au contraire que les hommes les plus disposés à les aimer sont ceux qui disent : Nous sommes chrétiens. »

— C'est pour cela que vous luttez con-

de tout citoyen n'ait pas subi de condamnations infamantes, ce qui est aussi une condition pour tous les Français qui veulent exercer ces droits, et qu'il puisse fournir la preuve qu'il a fait un séjour de trois ans, sans interruption dans une ville française.

Ceux-là par attachement pour le pays, par reconnaissance aussi, veulent être de la grande famille et la grande famille peut leur ouvrir les bras sans conditions. Mais il en est d'autres qui ont quitté leur pays parce qu'on ne voulait pas les y tolérer, parce que toutes les portes leur étaient fermées avec mépris, parce qu'on leur refusait toute situation, les en jugeant indignes.

Ceux-là arrivent dans le pays nouveau et au bout du laps de temps voulu, c'est là leur but, briguent des fonctions publiques. Que dis-je, ils ont l'aplomb de poser des conditions : « si vous m'accordez telle place d'avance, je m'engage d'avance à me faire naturaliser au bout du délai imposé par la loi. »

Et à ceux-là qui ne se font naturaliser que par intérêt, dont la demande n'est qu'un calcul, nouveaux venus qui ne veulent devenir Français que pour voler la place des Français d'origine, j'imposerais les conditions de la loi sur l'adoption. Un service éminent rendu à la nation dont ils veulent faire partie, soit sur le champ de bataille en combattant dans nos rangs, soit un service honorable, quelconque, rendu au pays.

Et après leur avoir donné le titre de Français, je dirais qu'ils ne peuvent briguer des fonctions publiques qu'après avoir porté honorablement ce titre pendant six ans au moins.

Il y aurait peut-être moins de demandes de naturalisation, mais ce serait tant mieux ; car ce ne sont pas des acquisitions bien heureuses que celles de ces Français d'occasion qui vendent leur titre de citoyen de telle nation étrangère pour tant d'appointements par an.

A quand la révocation des contrôleurs indignes ou des poursuites contre le journal qui les a accusés, si ces fonctionnaires ont été diffamés ?

Nous sommes heureux d'apprendre que la situation financière de la ville de Tunis n'est pas ce que nous avons annoncé dans notre dernier numéro. Elle serait au contraire excellente.

Tant mieux pour tout le monde.

Mais si cette situation est si prospère, comment se fait-il que la municipalité fasse des économies que dans un ménage on appelle économies de bouts de chandelle ?

Sans mettre les points sur les *i*, l'honorable vice-président de la municipalité nous comprendra.

Il fut, pourtant, un temps où il n'en était pas ainsi, ce qui nous a amené, avec les renseignements qu'on nous a donnés, à publier que nous courions ventre-à-terre à une situation précaire.

tre eux, depuis Mohammed, appuyant sa mission sur le Koran.

« Parmi les mille traits de fanatisme qui expliquent les prodiges de vos armées, je citerai celui-ci :

« Enveloppé par les Berbères, vers Zab, actuellement Biskra, réunis en 672 de l'ère chrétienne, par l'émir Aben Kabbira et le prince mauresque Kuscilé, qui commandait non seulement les Berbères, mais aussi les Romains, Ocha ben Nafé fit venir son compétiteur Mouhégir-al-Anari, qu'il traînait enchaîné dans ses expéditions, depuis qu'il était resté maître du commandement.

« — Ami, dit-il, voici le jour de la délivrance, du martyr, du plus riche gain que puisse faire un musulman. Je n'ai pas voulu te priver de cette fortune heureuse,

« Après s'être réconciliés, ils montèrent à cheval, se jetèrent tête baissée à travers les escadrons ennemis et périrent avec toute leur armée ! »

L'heure du repas était arrivée. Mékalleck s'était écarté, en quête de quelque rare gibier, voulant établir sa réputation de tireur aux yeux de Maurice. La caravane s'était arrêtée. Les tentes avaient

TUNIS

Température de Tunis relevée à la Pharmacie

de 1^{re} classe rue d'Italie en face la Poste

| Le 21 avril 1893 | Therm. | Barom. |
|------------------------|--------|--------|
| Sept heures du matin.. | 9° | 760 |
| Midi..... | 14° | 761 |
| Trois heures du soir.. | 13° | 761 |

Sage-femme de 1^{re} classe

Madame EDELIN, *ex-interne des hôpitaux de Paris*, 4, rue Al-Djazira, maison Boulakia, installée récemment à Tunis, prévient le public qu'elle donne des consultations tous les jours, de une heure à trois heures du soir.

GRAND RESTAURANT DU CAFÉ DE TUNIS

service de 1^{er} ordre à la carte Grands vins

Une Escale S. V. P.

On nous *reproche* de demander à M. le ministre résident de vouloir bien faire tous ses efforts pour qu'il soit stipulé dans la future convention postale entre la France et la Tunisie, qu'un bateau par semaine, ou même par quinzaine s'arrêtera à Ajaccio à l'aller comme au retour de France.

La chose est si simple qu'il nous semble que la Cie Générale Transatlantique devrait en tenter l'opération cette année-ci.

Nous sommes certain qu'elle y aurait du bénéfice, tant la Colonie corse, comble admirateurs de cette Ile qui a vu naître les Napoléon, Santucci, Sampierro, Abatucci, etc., etc., est grande en Tunisie.

Nous croyons savoir que M. Blondel partira pour France par le courrier de mercredi prochain.

Le Port de Bizerte.

Le fortin-sémaphore du cap Blanc vient d'être relié à la ville par un fil télégraphique. On a ajouté des soldats télégraphistes à la garnison de soldats du génie.

Ce sémaphore peut signaler longtemps à l'avance l'approche d'une escadre.

Quand le chemin de fer de Djedeida à Bizerte sera fini, les troupes concentrées sur ce point auront le temps d'arriver.

La travail des jetées est très actif. La jetée Sud est avancée de cent mètres ; la jetée Nord d'un kilomètre.

La Compagnie cherche surtout à obtenir dans le nouveau canal, une profondeur suffisante pour permettre le passage aux gros navires. Elle ajoute, en conséquence, aux dragues, un navire spécial muni de soupapes aspirantes qui produisent un travail énorme.

été dressées ; celle des femmes, un peu à l'écart, était gardée par trois eunuques du Darfour, achetés à Gyout ou à Girgeh. Ils avaient dû coûter de 1,500 à 3,000 piastres chacun, suivant les chances de vie ou les qualités qu'ils possédaient. Ces hommes privés de barbe, ombrageux, orgueilleux et méchants, aux accents féminins, formaient un contraste singulier à côté des Kabyles, et des Kourlour'lis de Maurice.

Une voix mélodieuse se fit entendre du fond de la tente des danseuses ; elle chanta en arabe avec accompagnement de thaubour, l'épigramme dont voici la traduction :

« Habitante de la vûte éthérée, étoile que j'ai appris à connaître à l'aurore de ma vie, te souvient-il de l'habitation de mes parents, là-bas, là-bas, bien loin, entre l'Atlas et le Sahel ?

(A suivre.)

Samedi dernier a paru, à Tunis, le journal arabe, *El Bacira* (l'« Observateur ») que nous avions annoncé il y a quelque temps. Les personnes absolument compétentes nous ont dit que cette feuille était excessivement bien rédigée, au point de vue du style. Nous nous sommes fait remettre la traduction analytique de l'article de fond. Il traite de la question de l'Égypte, il est entièrement favorable aux intérêts français. Comme apparence, *El Bacira* est un journal très coquet. Une gravure, en première page, nous montre S. A. le Bey. Nous prédisons à notre confrère un grand succès.

Et d'un!

M. Steeg, ancien chef de cabinet de M. Massicault, consul suppléant, — une créature de notre ancien Résident — est mis à la disposition du gouvernement français.
Et d'un! Bravo!
A quand le tour de MM. Michaud, Ducrocquet, Bourde, Eigenschenck, et la suite?
Le plus tôt sera le mieux, que M. Rouvier le sache bien.

Eden-Théâtre

Dans quelques jours, nous aurons la bonne fortune de posséder un théâtre d'été, l'*Eden-Théâtre*, dans le jardin du *Café du Cercle*.
Si nous en croyons des indiscretions, la troupe sera bonne et le public pourra aller passer là agréablement ses soirées
All right!

AVIS

La Société Foncière de Tunisie met en location, aux enchères publiques, l'exploitation de la carrière de KEDDEL (pierre de taille).
L'adjudication aura lieu le mardi 2 mai 1893, à dix heures du matin, au siège de la Société, 3, rue Es-Sadikia (impasse de la Municipalité), où on peut dès à présent prendre connaissance du cahier des charges.

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes. — Garde de titres. — Reports. — Paiement et escompte de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à terme. — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

GRAND LOCAL A LOUER

pour magasin ou café, Avenue de la Marine 59.
S'adresser, 8, rue l'Eglise.

Cabinet de M. A. SGARZINI

Médecin-Dentiste
Tunis, rue de la Commission, près de la Pharmacie Sinigaglia.

FABRIQUE DE CARREAUX MOSAQUES

Maison GISSLER & BEMBER
Fondée à Marseille en 1859

DIPLOME D'HONNEUR HORS CONCOURS

4 Médailles d'Or et d'Argent
aux Expositions de 1874-1878-1881-1882
1884-1886-1889
MAISON A TUNIS
Fabrique : 18, Rue de Naples. — Bureau : 1, Rue Es-Sadikia.

E. VIGNOL, Représentant

Carreaux mosaïques hydrofuge unis et à dessins incrustés. — Carreaux mosaïques vénitiens, marbre et ciment.
VENTE DE TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GENERAL : Ciment à prise prompte, prise demi-lente, Portland et chaux, Carreaux céramiques rouges, ordinaires et fins, Carreaux faïences ordinaires et décoratifs, Tuiles et briques en tous genres, Tuyaux en poterie vernie, en grès, en ciment et en fer et ciment.
TRAVAUX EN CIMENT : Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages unis et bouchardés, Traces de Halles.
TRAVAUX DE DALLAGE EN ASPHALTE
Ornements et décorations
en plâtre et ciment pour façades
et pour intérieurs d'appartements

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Quinze Millions entièrement versés

Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissements de coupons. Ventes, Achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Bons de caisse : Bons à un an et deux ans, 3 0/0 ; Bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; Bons à cinq ans, 4 0/0.

Aux Caves Générales

Avenue de la Marine, 53

GRAND ASSORTIMENT
de vins français et étrangers
Vins Fins et Ordinaires
depuis 45 cs. le litre

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisés par décrets de S. A. le Bey
Prêts sur nantissement de valeurs
et d'objets mobiliers

USINE A VAPEUR

BAPTISTIN BRÉMOND
Avenue de la Marine — TUNIS

ATELIER DE MENUISERIE

Ebénisterie, charpente, Moulure et Chambrante
par nouveau procédé mécanique
SCIERIE
N-B. Mes ateliers sont éclairés à la lumière électrique.

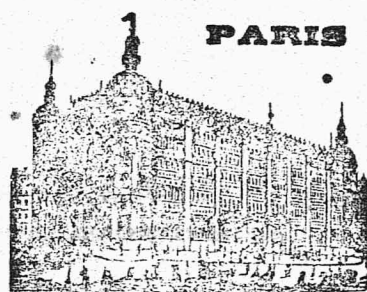
AUX BUVEURS DE BIÈRE

Demandez dans tous les grands cafés :
La Bière de Bohème
en bouteilles.

Rue de Danemark, 29 — TUNIS

CORDONNERIE FRANÇAISE

à côté de la salle des ventes
ANDRIEU JEAN
Cordonnier-Bottier
Chaussures en tous genres
pour hommes, femmes et enfants



PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON D'ÉTÉ, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & Co
PARIS

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Service des expéditions pour la Tunisie :
Envoi franco de port à partir de 25 francs jusqu'à Tunis et dans tous les ports de débarquement.
COLIS-POSTAUX — Toute commande de 25 fr. payée par avance, dont l'envoi peut être fait en un seul colis, est envoyée franco jusqu'à destination dans toutes les localités desservies par Colis-Postaux.

AVIS. — L'administration des Messageries françaises (Demange et Co) a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 15 avril prochain le départ de la voiture de Tunis-Sousse est fixé à midi précis et qu'à partir de cette date il n'y aura plus de transbordement à Bir-Loubit.
Le trajet se fera en quinze heures.
Buffet à Bir-Loubit à sept heures du soir.

Ciments supérieurs
THORRAND et Co

à Voreppe, près Grenoble (Isère).
Spécialité de Travaux en ciment. — Caves en ciment, garanties. — Canalisation de tous diamètres et à fortes pressions. — Dallages. — Fabrique de Carreaux en ciment comprimé — Chaux hydraulique d'Hamman-el-Lif.
Pour les commandes, s'adresser à M. THORRAND, représentant avenue de la Marine, Tunis.

Sellerie-Bourellerie

FRANÇAISE
HENRI BOUIX
Harnais neufs pour voitures de tout modèle; harnachement de selle anglaise depuis 70 fr. et au-dessus; lanternes neuves; articles d'écurie et de passage en tous genres tels que brosses, étrilles couvertures, onguent Hevid pour pieds de chevaux, cirage, vernis, eau de cuivre, pâte pour selle anglaise, chaînes d'attache et cordages de toute nature. Réparation — Vente et achat de harnais d'occasion.
Harnais de Labour

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis
la plus ancienne boucherie française
Arrivages toutes les semaines
DE BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

PAUTESTA ET ASSUÏED

Rue des Maltais, 42 — TUNIS
Ferblanterie, Plomberie, Zinguerie. — Fournitures et réparations en tous genres. — Travaux de Batiments. — Installations des eaux et du gaz. — Vente et location de Baignoires et Bains-de-siège.

VINS DE COTEAUX

Vignoble Ksar-el-Habel
Commandant MARCHANT, propriétaire
Emile LEPAGNEY, gérant
MORNAG (TUNIS)
Fruits et primeurs
Magasin, rue d'Italie, 18

DÉPURATIF

du D. FREMY
Seul dépôt : A. DISLAY, pharmacien chimiste de 1^{re} classe
59, Avenue de la Marine. — TUNIS

FORGES DE LA PROVIDENCE

MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)
Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis; — Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les Gîtages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans l'après les dessins de maçonneries.
Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

RHUM
des Plantations
Saint-James
Exiger la bouteille carrée

Madame L. LUCHINAT

ROBES ET CONFECTIONS
Commandes d'occasion livrées dans les vingt-quatre heures
4, rue d'Espagne, 14, au premier étage
TUNIS

A VENDRE
UN BEAU PIANO Prix : 600 fr.
S'adresser au Bureau du Journal

Demandez partout
« L'APÉRITIF BELLOT »
ABSINTHE ET AMER CONILH
Bellot, distillateur à Tunis
rue Al-Djazira, 46, 48, 50.
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Vins de Champagne

de première marque
Charles GÉRARD
Maison fondée en 1753
EPERNAY
Agent pour toute la Tunisie et Malte :
M. A. Modigliani, Tunis.

COMPAGNIE L'AIGLE

société anonyme d'assurance à primes fixe
contre l'incendie
Agent général pour Tunis et la Tunisie,
M. R. VALENSI; Bureaux, rue Al-Djazira
1. — TUNIS.

Grand Bain Maure

KACHECHIN
TUNIS - Rue des Libraires, 30 - TUNIS
SI EL HADJ SALAH
Propriétaire
Bains de vapeur. — Massage.

AGENCE GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ

ET D'AFFICHAGE
9, rue Essadikia, TUNIS
Annonces et réclames
Affichage ordinaire et sur emplacements réservés
Fourniture et distribution de lettres de décès, prospectus et imprimés divers

Pelleterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 36 rue de l'Eglise
Préparation de toutes sortes d'animaux.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes. — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bons au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

LE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE
ASSURANCES SUR LA VIE
LA UNION ET LE PHENIX ESPAGNOL
COMPAGNIE FRANÇAISE
ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

LA THEMIS

COMPAGNIE FRANÇAISE
ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS
DE TOUTE NATURE
Pour tous renseignements : S'adresser à
MM. CAMOIN et J. COSTE
Agents généraux pour la Tunisie
22, Avenue de France, TUNIS

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS
Maison BORTOLI FRÈRES et Co
Exposition et mise en vente de toutes les nouveautés de la saison, consistant en : Chapeaux pour dames, enfants et fillettes Robes, Manteaux, Jaquettes, Peignoirs et Matinées.

Choix considérable de Lampes à huile et à pétrole de tous les modèles et de tous les systèmes, Lampes colonne, Anglaises Lampadaires, etc.
Rayon spécial de Chaussures, Bonnetterie et Mercerie,
Seul représentant pour la Tunisie
de la Maison Christoffle de Paris

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

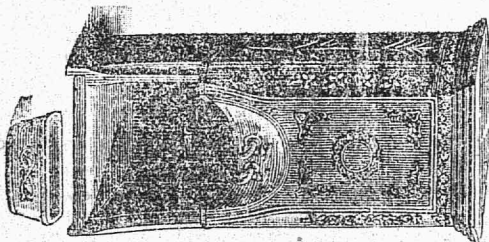
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

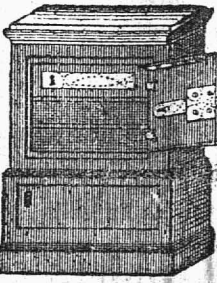
N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

QUINCAILLERIE R. et G. DE MATTEIS

17, Avenue de France



Articles de ménage en fer battu et émaillé, Quincaillerie, serrurerie et ferronnerie fine, appareils de chauffage robinetterie, bouclerie essieux et ressorts de voitures, spécialité de lampes et suspensions lampes merveilleuses dernière invention, lampes éclairant 125 bougies appareils modernes nouveaux système, toiles cirées, filtres à eau en grès, charbon système Pasteur.



Dépositaires d'instruments de musique

Domaine d'HASSEN-BEY (près Tunis)

A.-H. D'ESPAIGNE
Propriétaire

VINS ROUGE, BLANC, MUSCAT et EAUX-DE-VIE

Entrepôt : 5, Rue de la Poste, 5, à côté de la Brasserie Vincent. — TUNIS

GRANDE EPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

VOULEZ VOUS LA SANTÉ ?



ARMÉE ROYALE ITALIENNE
Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 28 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLÉRI, MILANO
Rompanant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658 ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que : le **Fer-Quina-Bisléri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé : GENÉ.

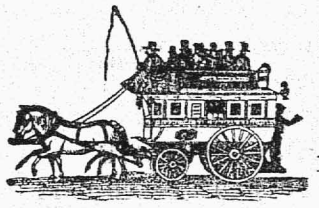
Messageries Françaises

DEMANGE & Co

Service Quotidien Régulier
entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches
Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à 11 h.
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce



Les vrais cadeaux de valeur se trouvent dans les magasins de

D. LADISLAS

Horloger-Bijoutier

9, Avenue de France — Rue de la Commission, 1

HAUTE NOUVEAUTÉ - BIJOUTERIE EN TIMBRES-POSTE TUNISIENS

Seul dépositaire de la montre Patek Philippe et Co., Genève

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Entreprise générale

DINGUIRARD, MAGLER ET DELOUPY

Siège social : 5, rue d'Angleterre, TUNIS

Adresse Télégraphique : DINGUIRARD — TUNIS

Travaux à forfait et sur série de prix — Construction agricoles
Rédaction de projets et devis — Etablissements de plans
Arbitrages — Expertise

SOLER, artiste photographe

TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS

Diplôme de médaille d'argent

première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892

Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie

LABORATOIRE ET TRAVAUX POUR AMATEURS

Vente de Produits et Accessoires

Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

Au Marché Français

62, rue Al-Djazira, TUNIS

GRAND DÉPÔT DE SEMOULES ET FARINES DE TOUTES MARQUES

Livraison à MM. les Colons de SON en gros pour l'élevage

PRIX COURANT MARS

(par 100 kilos pris aux magasins)

| SEMOULES | FARINES TENDRES | FARINES DURES |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| SSS extra..... Fr. 32 | Moricelly..... Fr. 33 | Maurel..... Fr. 22.75 |
| SSS..... 31 | Zafropoulo..... 32 | Buten..... 21 |
| Semoulette..... 29 | Caramano..... 29 | BDS..... 21 |
| Grossant grainé..... 23 | Robein..... 26.50 | Minot..... 20.80 |
| | | Farine arabe..... 12 |

SON, gros et petit, 8 FRANCS

Pain de 3 livres..... 35 centimes | Pain blanc le kilo..... 30 centimes

Charbon : 3 fr. le sac de 30 kil. — Bois : 2 fr. 50 les 100 kil.

SAISON D'ÉTÉ

Chaussures pour Hommes

Souliers RICHELIEU ou MOLIERE

En veau couleur, cuir façon Russie . . . 1350 En chevette couleur . . . 12 fr.

Sur mesure, fabrication française et toute à la main, garantie tout cuir

MAISON MAURICE LAMBERT

ÉQUIPEMENT MILITAIRE

TUNIS — 20 et 22, rue Al-Djazira — TUNIS

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES CONFECTIONS ET RÉPARATIONS

Chaussures sur mesure pour dames, fillettes, enfants

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transport de passagers, de marchandises et de dépêches

Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s.
Le Vapeur RHONE capitaine Brun partira directement pour Marseille samedi 22 Avril 1893, à 4 heures du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tunis à Marseille

1^{re} classe 85 fr. 2^{me} classe, 60 f. — 3^{me} classe, 30 f., avec couchette et nourriture

Pont 20 francs ; sans nourriture

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis

rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

TONNELLERIE LYONNAISE

rue de Naples, derrière la Cathédrale

M. J. VANEL informe MM. les Colons qu'il livre aux prix suivants :
Bordelaises depuis 11 fr. 75 ; Sixains, 8 fr 75 ; Barils 4 fr. ; transports 33 fr.
Comports, (la paire,) 11 fr. 50.

(M. Vanel, ayant été nommé agent de la maison Frubinhshosz, les commandes devront lui être adressées.

Prix sans Concurrence

AVIS

Monsieur VONNER, ancien officier français, à l'honneur de porter à la connaissance de ses nombreux amis et clients qu'il vient d'acheter la **Librairie Populaire** et qu'il l'a transférée à l'angle des rues d'Espagne et d'Italie en face de la Poste.

Ils les prévient qu'ils y trouveront à acheter ou à louer un très grand choix d'ouvrages nouveaux à des prix exceptionnels de bon marché.

En outre, il met gratuitement à la disposition de Messieurs les Colons un local situé rue d'Espagne, 7, où ils pourront faire leurs correspondances, etc, etc.

M. VONNER se charge aussi de recevoir et d'expédier tous les colis destinés à ces Messieurs.

Faites vous-même et très économiquement **VOTRE EAU MINÉRALE** analogue aux Eaux naturelles avec les
COMPRIMÉS DE VICHY DE FÉDIT
SURSATURÉS AUX EAUX DES SOURCES
CÉLESTINS - G^{de} - GRILLE - HOPITAL - HAUTERIVE - ou S^t - YORRE, etc.
PARIS, 23, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES.

ARGENT

IMMÉDIATEMENT

Achat et vente de bijoux, pierreries, meubles et tous autres objets.

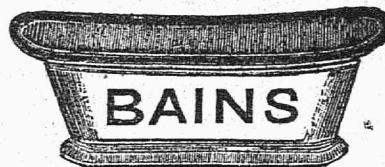
S'adresser, à M. S. LEITAO, rue Es-Sadikia, 7. — TUNIS.

BAINS EUROPÉENS

ET TURCO ROMAINS

5, Rue d'Allemagne, en face le marché

HAMMAM



BAINS

HYDROTHERAPIE, MASSAGE, FRICTIONS

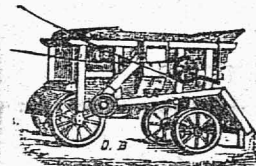
Salles de repos, buffet, gymnase

Pédiure, etc.

Raymond Valensi

Ingénieur Civil

Rue Al-Djazira
TUNIS



Machines agricoles — charrues — faucheuses — mois-

sonneuses — lieuses — norias — pompes de tous systèmes — machines à manège et à locomobile, etc.

Matériel vinicole — foudres, clapets robinets, pompes à vin, pressoirs, etc.

Matériel d'entrepreneur.

Matériel d'huileries — moulins à huiles à Presses — filtres à huiles — machines - vapeur.

DOMAINE POTIN

VIN ROUGE

VIN BLANC, EAU-DE-VIE

S'adresser au dépôt : 7, r. de la Poste